



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 9 décembre 2014

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 9 décembre 2014, sous la présidence de Patrick Trillon, sur fond de fortes inquiétudes des professionnels sur les orientations budgétaires de l'Établissement, dans un contexte de revenus dégradés pour les producteurs.

Conjoncture : situation mitigée pour les fruits et légumes d'hiver, en raison de la douceur climatique

Les marchés des fruits et légumes d'hiver ont continué à subir des températures douces en novembre. Si l'endive et la carotte tirent leur épingle du jeu avec des cours à l'équilibre, la situation s'avère plus compliquée pour le poireau, la salade d'hiver et le chou-fleur. La consommation n'est pas au rendez-vous alors que la production est abondante dans toute l'Europe et pèse sur les prix.

En fruits, la situation reste mitigée pour les pommes et les poires. Le marché est plus dynamique pour les noix et les clémentines.

Pour en savoir plus, retrouvez les documents de conjoncture diffusés au Conseil spécialisé fruits et légumes dans la rubrique :

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Stratégie des filières : définition d'actions prioritaires pour 2015

Suite à l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2025, les filières fruits et légumes et pommes de terre poursuivent leur réflexion en vue de définir une feuille de route et des priorisations d'actions pour les trois années à venir.

Pour le secteur des **fruits et légumes transformés**, deux groupes de travail réunissant l'ensemble des représentants des filières fruits et légumes transformés se sont réunis cet automne. Quatre priorités ont été retenues :

- la *compétitivité de la filière*, des entreprises et des exploitations, qui passe notamment par les analyses économiques et la veille concurrentielle internationale mais aussi le renforcement de la veille sur les réglementations européennes et mondiales et sur les négociations commerciales.
- la *recherche et le développement*, avec pour premier objectif en 2015 de répertorier les bonnes pratiques environnementales et de diffuser l'information.
- le *développement des marchés*, avec pour objectifs 2015 la prospection de nouveaux marchés, le renforcement des entreprises exportatrices dont les fonds propres sont insuffisants (TPE/PME) et l'éligibilité de l'assurance export dans les programmes opérationnels.
- la *sécurisation du fonctionnement de la filière*.

Pour le secteur de la **pomme de terre**, deux groupes de travail se sont également réunis en octobre et novembre 2014, pour définir les priorités en matière économique, sociale et environnementale, sans oublier l'organisation et la gouvernance de la filière. Pour 2015, quatre actions prioritaires ont été retenues :

- *développer les investissements dans les infrastructures de production et de stockage ;*
- *renforcer les actions pour favoriser l'exportation ;*
- *développer la veille et l'analyse économique ;*
- *développer les actions de communication et de promotion.*

Le secteur des **fruits et légumes frais** doit réunir son dernier groupe de travail en janvier 2015.

L'inventaire exhaustif des vergers en ligne sur le site d'Agreste

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a présenté les résultats de l'enquête exhaustive sur les vergers, demandée par les professionnels. Cet inventaire a représenté un travail important de préparation de 2011 à début 2013, avant la phase de collecte des données proprement dite de mars à juillet 2013. 16 000 exploitations ont ainsi été enquêtées en vue de dresser une photographie quasi-complète du verger national par espèce et par région (nombre d'exploitations en mode conventionnel et bio, superficies, statut juridique...).

Hors raisin de table, les surfaces en vergers ont baissé de 17 % en 10 ans. Au total, le verger national représente une surface en production de 111 830 hectares pour 14 335 exploitations. Seules les surfaces en prune et en noix ont progressé depuis 2007. 95 % du verger national est concentré dans 10 régions. Sans surprise, les régions les plus ensoleillées Rhône-Alpes, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont en tête du palmarès. Près d'un quart des exploitations sont désormais en EARL (entreprise agricole à responsabilité limitée).

Les résultats détaillés de cette enquête sont en ligne sur le site : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/productions-vegetales-528/vergers-et-fruits>

Les résultats de ce recensement exhaustif s'avèrent finalement assez proches des résultats obtenus par sondages et coefficients d'extrapolation.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
